Etude et Protection des Mammifères marins

I. En synthèse : les chiffres clefs de l'année 2019

Depuis 1986, Picardie Nature mène un programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, dont les actions sont inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme créée en 1994.
Un partenariat a d'ailleurs été créé entre nos deux structures : la RNN Baie de Somme (gérée par le Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard) et Picardie Nature.

Réserve Naturelle
BAIE DE SOMME

Les actions bénéficient du soutien financier de la DREAL Hauts-de-France, de l'Agence Française pour la Biodiversité, du moteur de recherche Lilo et de la prime « J'agis pour la nature » et de l'investissement de nombreux bénévoles.

Au cours de cette année, nous avons obtenu les résultats suivants :

Nombres de séances de comptages réalisées :
- 50 séances, dont 37 lors de la « surveillance estivale ».

Effectifs maxima de phoques observés à marée basse :
- 575 Phoques veaux-marins et 223 Phoques gris (le 09/07/19).

Reproduction des Phoques veaux-marins :
- 142 naissances, avec 82,4 % de jeunes sevrés naturellement.

Reproduction des Phoques gris :
- deux naissances durant l'hiver 2018/2019. Une première en baie de Somme ! L'une en décembre et l'autre en janvier.

Interventions sur le domaine public maritime pour protéger les reposoirs de marée basse ou les jeunes phoques posés en haut de plage :
- 281 interventions réalisées, principalement auprès des promeneurs, des kayakistes et des pratiquants de pirogues.

Mises à l'eau des groupes de phoques, relevées durant la période de repos pendant la marée basse :
- 195 mises à l'eau relevées (dont 179 en période estivale), provoquées principalement par des promeneurs, des kayakistes et des pratiquants de pirogues.

Interventions sur les mammifères marins signalés échoués sur le secteur Le Touquet (62) – Le Tréport (76) :
- 93 signalements reçus concernant principalement 3 espèces : le Phoque veau-marin (n=58), le Phoque gris (n=10) et le Marsouin commun (n=11) ;
- dont 11 Phoques veaux-marins échoués vivants qui ont intégré un Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage (soit du CHENE, soit de la LPA).

Mise en place de 241 animations gratuites : 45 sorties depuis Le Hourdel, 214 points d'observation des phoques au Hourdel, 2 conférences sur les mammifères marins. **En plus des personnes sensibilisées** via les interventions et les animations, certaines personnes sont sensibilisées sur le terrain. Les équipes sont repérables grâce au gilet bleu et à la présence d'une longue-vue. Le public vient alors volontairement à leur rencontre pour se renseigner sur la baie, sur la présence des phoques, sur nos actions… **Toutes ces actions ont permis de sensibiliser plus de 31 300 personnes.**

Pour la réalisation de ces actions, nous avons cette année encore, pu compter sur la présence de nombreux bénévoles réguliers et estivaux. **Ils se sont investis à hauteur de 607 journées hommes. Un grand merci à eux, sans qui ces actions ne pourraient perdurer !**

II. Investissement bénévole

2.1. Les bénévoles réguliers

Fin 2016, suite à une réduction budgétaire, l'avenir du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme fut incertain. **C'est grâce à une réelle volonté de continuer ces actions et grâce à un investissement bénévole important qu'il a pu survivre en 2017.**

Pour perdurer, le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme a donc été réorganisé depuis 2017. Le poste de chargée de mission a été remplacé par un poste de chargée d'études. Les missions de la salariée sont également recentrées sur le volet "Etudes" du programme.

Les autres volets d'actions ont ainsi été confiés à des coordinateurs bénévoles volontaires. Ils sont au nombre de 4 en 2019 et s'occupent chacun de l'un des volets suivant :

- Suivi et étude sur le terrain des populations des deux espèces de phoques, Coordinateur : Simon THIERY ;
- Gestion des mammifères marins échoués vivants et morts, en lien avec le Réseau National Echouage,Coordinateur : François MERANGER ;
- Mise en place des animations sur le programme d'études de la protection des phoques, Coordinatrice : Corinne VARIN ;
- Mise en place de la surveillance estivale et hivernale, et organisation d'autres opérations de terrain, Coordinatrice : Christine MARTIN.

Nous tenons à les féliciter pour leur engagement, tout comme l'ensemble des bénévoles, pour leur très grand investissement au sein du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme !

Une grande majorité d'entre eux sont d'ailleurs des habitants locaux, désirant protéger leur patrimoine naturel, et tout particulièrement ces espèces emblématiques de la baie de Somme. En 2019, 50 bénévoles se sont ainsi investis :

ALEXANDRE Martine, AUBRY Alain, AUBRY Isaline, BASSOT Fabienne, BEAURAIN Bernadette, BERLIOZ Sandrine, BORDIER Laëtitia, CAUDRON Claude, CAUDRON Danielle, DAUTRICOURT Gabriel, DEBRAY Annick, DELCOURT Françoise, DELCOURT Régis, DEMETEZ Liliane, FEUNTEUN Aurore, FLEURY Marie-Claude, FREMAU Marie-Hélène, FREMAU Jean-Louis, GIRARDOT Hervé, GREVOT Alain, GROSSIER Danielle, HERBETTE Jacques, HERNANDEZ Olivier, KOZOULIA Alice, LEJEUNE Viviane, LEMAIRE Daniel, LEVIEZ Frédéric, LIENARD Frédéric, MAIRESSE Anne-Marie, MALLET Benoît, MARTIN Christine, MARZI Maxime, MERANGER François, MESTRE Julie, MONNET Sarah, MULET Charlotte, NICOLAI Chantal, OBERTI Camille, POIRET Nelly, QUENOT Clémence, RENAUDIN Laurence, RINGENBACH Ariane, TERRASSE Gilbert, THIERRY Caroline, THIERRY Florence, THIERY Patrick, THIERY Philippe, THIERY Simon et VARIN Corinne.

Hommage à Sandrine Berlioz
C'est avec stupeur et beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Sandrine Berlioz le samedi 11 janvier 2020. Depuis plusieurs années, elle s'investissait dans ce programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme. Sandrine, ta cordialité et ta bonne humeur nous manqueront.



2.2 Bilan horaires

En 2019, l'investissement des bénévoles réguliers, représente plus de 233 journées. hommes, soit 1633 heures passées sur le terrain.

III. Etude des phoques en baie de Somme

3.1 Suivis des deux espèces de phoques présentes en baie de Somme

Effectifs

Les 50 séances de terrain (terrestres, maritimes et aériennes) ont permis de déterminer les effectifs de Phoques veaux-marins et de Phoques gris en baie de Somme en 2019.

Les effectifs maxima annuels ont été observés en été, avec **575 Phoques veaux-marins et 223 Phoques gris** au maximum le 09/07/19. En 2018, pour mémoire, il y avait un maximum de 621 Phoques veaux-marins et de 269 Phoques gris. Les effectifs sont en baisse pour la deuxième année consécutive (figure 1), mais aucune conclusion ne peut être avancée à l'heure actuelle.

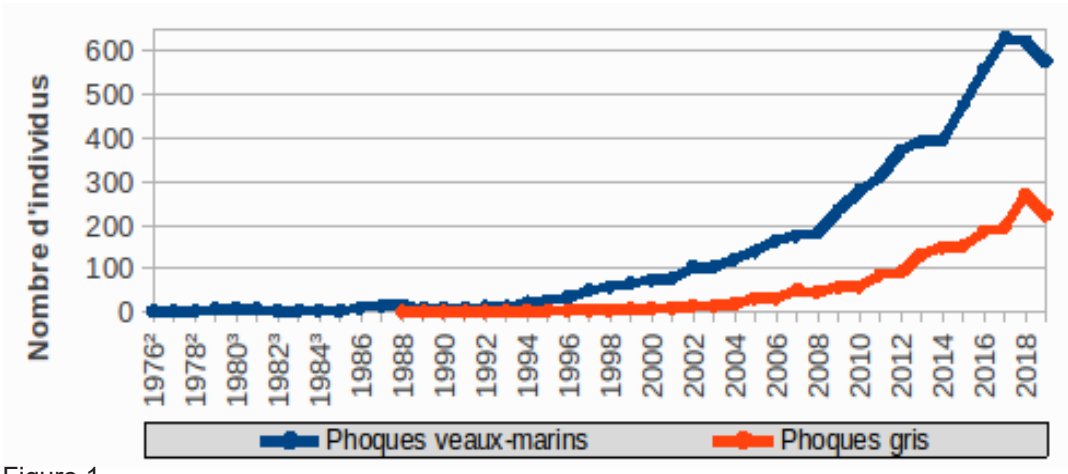


Figure 1

Nombre de naissances

Au total, **142 jeunes Phoques veaux-marins ont vu le jour cet été (139 en 2018).** En dehos de la découverte de deux prématurés morts retrouvés le 09/04 et le 06/06, les premières naissances ont été rencensées à partir du 12/06 pour. Comme chaque année la période la plus chargée pour les naissance est la première quinzaine de juillet (figure 2).



Figure : 2 : Exemples de couples mères-petits observés au cours de l'été 2019 sur le reposoirs « R5 » (photo de Benoît Mallet, prise le 06/07/2019).

Concernant le Phoque gris, **2 blanchons ont été découverts durant l'hiver 2018/2019**. C'est la première fois que 2 naissances sont recensées et suivies jusqu'au sevrage durant la même saison. Il s'agit de deux mâles nés le 28/12/2018 et le 18/01/2019. Vanesse, femelle connue comme mettant bas en baie de Somme depuis 2014, a été la deuxième à mettre bas. Pour la première, il s'agit de Fauvette, identifiée par l'association ADN, et sûrement une primipare.



Figure 3 : Fauvette et son blanchon le 08/01/2019 (photo de Laurence Renaudin)

3.2 Echouages Mammifères marins

Picardie Nature est membre du Réseau National d'Echouages (RNE), coordonné par l'observatoire PELAGIS. Toute intervention sur un Mammifère marin, espèce protégée, nécessite la détention d'une « carte verte », autorisation ministérielle délivrée conjointement par Pelagis et le Ministre de l'environnement. En 2019, 5 membres de l'association la possèdent, et 3 personnes ont passé la formation pour l'obtenir, ou pour se former sur les nouveaux protocoles.

Les animaux signalés échoués

En 2019, 93 signalements de mammifères marins nous sont parvenus (contre 73 en 2018). Ils portent essentiellement sur des phoques avec 58 Phoques veaux-marins, 10 Phoques gris et 12 Phocidés non identifiés. Notons également 11 échouages de Marsouins communs, 1 échouage de Grand dauphin et 1 signalement de cétacé non identifié.

Les échouages ont lieu tout au long de l'année (figure 4). Cependant, **le pic des échouages se situe au cours des mois de juin et de juillet**, correspondant à la période de mise bas des jeunes Phoques veaux-marins. En effet, parmi les 58 signalements de cette espèce, la majorité correspond à des jeunes non sevrés, avec 24 vivants et 12 morts.

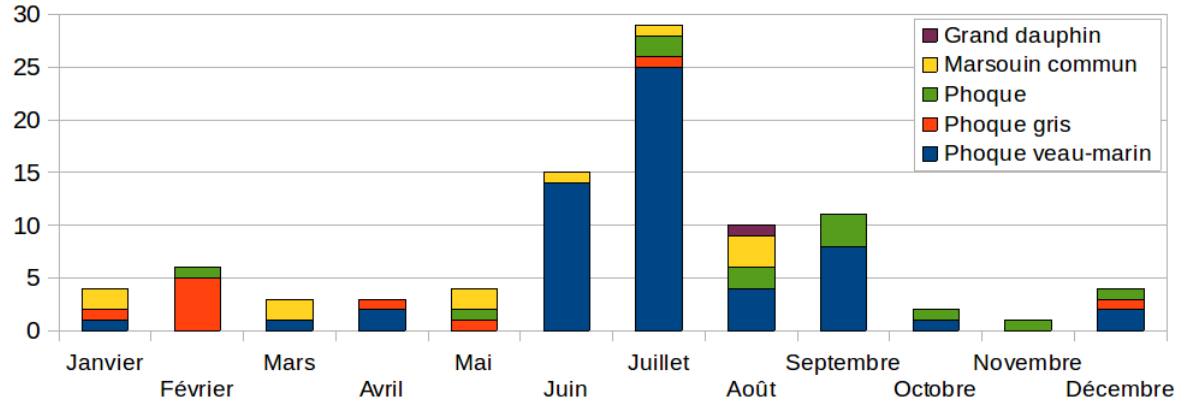


Figure 4 : répartition mensuelle des échouages au cours de l'année 2019

Les animaux échoués morts

Les individus signalés en plus grand nombre appartiennent à l'espèce du Phoque veau-marin avec 27 individus. Pour les Cétacés, 11 marsouins communs *(Phocoena phocoena)*, 1 Grand dauphin (Tursiops truncatus) et 1 cétacé non identifiés ont été signalés morts.

Les animaux échoués vivants

Seuls des pinnipèdes ont été retrouvés vivants sur le littoral (n=42). Il s'agissait essentiellement de Phoques veaux-marins, notamment des jeunes non émancipés, avec 24 individus signalés échoués.
Cependant, un phoque signalé comme échoué, ne l'est pas forcément. En effet, dans certains cas, il s'agit uniquement d'un animal en phase de repos ou d'attente du retour de sa mère. Ils sont néanmoins signalés comme échoués par le grand public par manque de connaissance de la biologie de ces espèces. Ainsi, sur les 42 phoques vivants signalés comme échoués, 18 étaient dans cette situation, soit 43 %.
De même, sur les 24 jeunes signalés, **11 ne présentaient aucun signe de détresse lors de la vérification de leur état** faite sur le terrain par un bénévole membre du Réseau National Echouage. Un simple périmètre de protection a donc été mis en place afin de leur permettre de terminer tranquillement leur phase de repos, et de sensibiliser le grand public.
Parmi les 13 individus restants, différents cas de figure se sont présentés :

- 2 jeunes retrouvés vivants sont morts très rapidement après leur découverte ou en cours de transferts vers un centre de soins ;
- **11 jeunes ont été transportés vers un centre de soins** : 6 à la LPA de Calais (Londres avec la bague n°797, Athènes n°799, Helsinki n°800, Sofia n°481, Prague n°482 et Varsovie n°483) et 5 au CHENE (Lisbonne n°799, Berlin, Oslo, Rome et Madrid; tous les numéros de bague ne nous ont pas été communiqués à la date de rédaction de ce bilan).

3.3 Participer à l'amélioration des connaissances sur les phoques

Ce programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme **est réalisé en coopération et en liens avec de nombreux organismes :** La Rochelle Université, Association Découverte Nature (ADN), Groupement de Défense de l'Environnement de l'Arrondissement de Montreuil et du Pas-de-Calais (GDEAM-62), Coordination Mammalogique du Nord de la France (CMNF), Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme, Parc Naturel Marin Estuaires Picards et Mer d'Opale, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)... Il mobilise des membres du réseau phoques de Picardie Nature, en lien avec des structures nationales telles que le Réseau National Echouage et le Réseau Phoques National. Picardie Nature est donc régulièrement conviée à participer à des réunions ou des séminaires organisés par ses partenaires.

Certaines études ont plus particulièrement marquée l'année 2019.

Etudes par suivis télémétriques

Dans la continuité de l'étude Eco-phoques et dans le cadre du programme de suivi pour la DCSMM (Directive Cadre Stratégie Milieu marin), un projet de suivi télémétrique de phoques a été mis en œuvre en 2019. Il a été réalisé par le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC - UMR CNRS / Université de la Rochelle) avec les équipes du Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale, en coordination et avec l'appui important de Picardie Nature, et avec l'Association Découverte Nature, la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme, et l'ONCFS.

Cette opération a pour objectif d'équiper les mammifères de balises Fastloc GPS/GSM afin de suivre leurs déplacements pendant une durée prévisionnelle de plusieurs mois. Les données récoltées permettront :

- de décrire les mouvements individuels des phoques à partir de leurs reposoirs terrestres en Baie de Somme ;
- de décrire les rythmes d'activité des phoques (repos à terre, plongées, etc.) ;
- d'identifier et caractériser les zones probables de chasse des mammifères.

La première phase de l'opération a pu se déroulé du 23 au 25 mai. Elle a permis d'équiper 14 phoques : 10 phoques gris et 4 phoques veaux-marins. **La deuxième phase** a permis de poser 13 balises sur 11 phoques veaux-marins (figure 5) et 2 phoques gris **du 5 au 7 octobre.**

Lors de ces deux sessions, l'association et les bénévoles du réseau ont pu partager leur connaissance du site et du comportement des animaux afin de mener à bien cette mission dans un temps record. Chacun a ainsi pu contribuer au bon déroulé de l'opération : du repérage maritime en amont, aux captures à proprement parler, en passant par le pilotage des embarcations et de l'aide technique lors des manipulations.



Figure 5 : Exemple d'un individu balisé lors de la deuxième phase : un phoque veau-marin équipé le 05/10/2019 (photo de Julie Mestre).

En plus d'être une première, cette double naissance a soulevé des interrogations quant au lien possible entre les deux femelles. Pour tenter d'y répondre, **une étude génétique est en réflexion** avec le laboratoire BioGeMME (Biologie et Génétique des mammifères marins de l'UFR Sciences et Techniques de Brest.

Cependant, une analyse génétique reste un procédé long, coûteux et diffcilement réplicable. Une dérogation pour la capture a été obtenue pour 3 ans. Ce marquage pérenne permettra ainsi d'identifier l'animal sur le long terme. Un premier blanchon a été bagué le 01/02/2020.

IV. Protection des phoques en baie de Somme

La protection des phoques en baie de Somme reste un gros volet d'action du programme. En effet, la baie est de plus en plus fréquentée par le grand public, qui n'est pas forcément informé, ni sensibilisé sur les Mammifères marins et sur la fragilité de leur habitat. Le risque de dérangement est donc bien présent.

4.1 Interventions en cas de dérangements

Sur 192 séances de terrain réalisées en 2019, **236 perturbations ont été dénombrées.** Parmi elles, 195 ont conduits à une mise à l'eau. **Ce qui représente une forte hausse par rapport à l'an dernier** (respectivement 142 et 124 en 2018). De plus, l'augmentation du nombre de dérangements et de mises à l'eau se voit uniquement pendant la surveillance estivale. Spécialement au cours des mois de juin et juillet, alors qu'il s'agit de la période critique des mises bas des phoques veaux-marins.

En ce qui concerne les activités génératrices de dérangements, et de mises à l'eau, elles sont surtout d'origine maritime et terrestre (tableau 1). Du côté maritime, il s'agit essentiellement des kayaks (n= 59), que ce soit des individuels ou des sorties guidées, et des pirogues transportant chacune 14 à 16 personnes (n=31). Ces embarcations, en nombre particulièrement élevé au cours de l'été 2019, ont provoqué au total 90 dérangements, **avec un effet cumulatif très impactant sur les couples mère-petit.**

Pour les activités terrestres, il s'agit principalement des promeneurs, avec 67 mises à l'eau provoquées.

Les bénévoles ont du intervenir pour réaliser plusieurs périmètres de protection par jour. Ils ont également pu constaté que les jeunes étaient plus petits et maigres que la normale.

Après plusieurs interventions orales infructueuses auprès des pilotes, un courrier d'alerte a été adressé le 10/07/2019 aux 4 structures commerciales concernées, ainsi qu'aux institutionnels et partenaires concernés pour les informer de cette situation inquiétante.

		Sur toute l'année				Uniquement durant la Surveillance Estivale			
ORIGINES		Mises à l'eau		Interventions		Mises à l'eau		Interventions	
AIR	Avion militaire	1	6	0	2	1	6	0	2
	Avion tourisme	1		0		1		0	
	Hélicoptère tourisme	2		0		2		0	
	Autre activité aérienne	2		2		2		2	
MER	Bateau administration	2	118	0	31	2	107	0	31
	Bateau de pêche	3		0		2		0	
	Bateau de plaisance	5		2		5		2	
	Equipe de prospection maritime	3		0		2		0	
	Kayak	59		15		52		15	
	Paddle	6		1		6		1	
	Kite-surf	7		3		7		3	
	Nageur	2		2		2		2	
	Pirogue	31		8		29		8	
TERRE	Cavalier	2	71	0	62	2	66	0	62
	Chasseur	2		0		2		0	
	Promeneur	67		61		62		61	
		195	195	95	95	179	179	95	95

En 2019, les activités touristiques potentiellement génératrices de dérangements des phoques ont contraint les bénévoles à intervenir 95 fois. Les contacts avec les personnes dans l'estuaire permettent de les sensibiliser sur la biologie du phoque et sur le risque que peut provoquer un dérangement, notamment des couples mère-petit.
Du fait de leur accessibilité plus facile, ce sont surtout les promeneurs (n=62) et les kayakistes (n=15) qui ont été sensibilisés..

4.2 Surveillance estivale

La période estivale correspond à la période des naissances et de mue chez le Phoque veau-marin, mais également à la période d'affluence touristique. Les risques de dérangement peuvent donc être nombreux. Or, ils sont connus comme facteurs pouvant impacter physiologiquement ces Mammifères marins. La mise en place des actions de protection nécessite donc un investissement accru.

Ainsi, une "surveillance estivale" est mise en place chaque année depuis 1990. **En 2019, année de sa 30e édition**, elle s'est déroulée du samedi 8 juin au samedi 24 août 2019. **37 bénévoles estivaux, présents au minimum 15 jours consécutifs**, se sont relayés sur le terrain durant tout l'été. Ils ont été aidés par **9 bénévoles réguliers**, ainsi que d'un volontaire en service civique et d'une stagiaire.
Cette année, l'opération a pu être coordonnée par 3 coordinateurs salariés. Ils ont ainsi pu prêter main forte aux **3 coordinateurs bénévoles** de l'opération.

Cette « surveillance estivale » est un réel concentré du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme. Elle permet ainsi la mise en place de l'ensemble des actions réalisées annuellement, mais de façon accrue. Par leur présence quotidienne sur le terrain, l'ensemble des personnes mobilisées vont ainsi permettre de réaliser les 3 volets du programme :

- le volet étude, avec le suivi de la population et des naissances ;
- le volet protection, afin d'empêcher le maximum de dérangement sur les reposoirs, zones de quiétude vitales à la biologie de l'espèce (mises bas, allaitement et mue) ;
- le volet sensibilisation et information du grand public et des acteurs locaux.

<u>Focus sur le volet protection :</u>
Ce volet est l'objectif même de la « surveillance estivale ». En effet, il va permettre de garantir une zone de tranquillité. Cette tranquillité relative permettra ainsi le bon déroulement du cycle biologique des deux espèces, et surtout de la reproduction du Phoque veau-marin.



Figure 6 : Un bon moyen de reconnaissance des bénévoles sur le terrain durant la surveillance estivale : les gilets bleus (photo Lison Gaignon).

Rien qu'au cours de l'été 2019, **63 dérangements ont pu être évités grâce à l'intervention préventive des bénévoles.**

Lorsque le nombre de bénévoles le permet, une équipe de terrain peut également être détachée et se placer de part et d'autres d'un **reposoir sensible**. Ce fut le cas à 20 reprises en 2019. Un deuxième cas de figure nécessite le déploiement d'une équipe de protection : **il s'agit de la découverte d'un jeune phoque veau-marin seul sur la plage.** La mise en place d'une zone de tranquillité offre ainsi la possibilité à sa mère de revenir le chercher et de le nourrir. Dans le même temps, les bénévoles préviennent un bénévole titulaire de la « carte verte », pour qu'il vérifie son état de santé et décide de la conduite à tenir, suivant son état de santé et la situation environnante.
Ce cas de figure s'est présenté 26 fois au cours de l'été (contre 18 en 2018). Il s'est surtout produit sur la période comprise entre fin-juin et mi-juillet, durant le pic des naissances.

Dans le cas d'un jeune posé sur la plage, simplement au repos, c'est le comportement des personnes présentes sur place qui détermine ses chances de survie. Cependant, cet été encore, des comportements inadaptés vis-à-vis de la biologie de l'espèce ont mené à la prise en charge d'animaux, qui ne le nécessitaient pas a priori. Des dérangements significatifs à répétition, de nombreux attroupements autour des individus, et des attaques de chien, ont ainsi été régulièrement observés.

4.3 Surveillance hivernale

La période hivernale correspond, elle, à la période de reproduction du Phoque gris. Les naissances en baie de Somme sont beaucoup plus récentes. En effet, le premier blanchon vivant a été retrouvé en janvier 2011. Il faudra attendre 2014 pour réaliser le premier suivi d'un couple mère-petit.

Or, bien que la période soit moins attractive touristiquement du fait des conditions météorologiques, les plages restent tout de même fréquentées. La protection du couple mère-petit apparaît donc nécessaire. En pratique, les bénévoles se relayent à proximité pour assurer une zone de tranquillité et pour assurer le retour de la mère venant l'allaiter. Ils informent et sensibilisent également les promeneurs et les utilisateurs de la plage au sujet de la période sensible qu'est l'allaitement et le sevrage pour cette espèce. En plus de cette sensibilisation, les bénévoles peuvent étudier les comportements observés du jeune, de la mère et des interactions entre les deux et avec les autres individus.

Durant la saison 2018/2019, le suivi hivernal fut d'autant plus important que deux blanchons ont pu être suivis. **Le premier fut signalé le 28 décembre 2018** comme étant blessé. Les traces de sang était en réalité les restes de son placenta. Il venait donc tout juste de naître. Dès le lendemain, une équipe de prospection a commencé le suivi et assuré une zone de tranquillité. Cette action fut nécessaire car la femelle avait mis bas sur la plage de Quend, plage fréquentée par de nombreux promeneurs, joggeurs et le club de chars à voile de Quend-Plage, avec lequel une concertation est mise en place depuis 2 ans.

Un comportement peu observé a également pu être relevé. Effectivement, au bout de 3 jours seulement, la mère, **Fauvette**, emmena son jeune à l'eau malgré son jeune âge et son lanugo (premier pelage provisoire). Certains jours, il y passa de 2 à 4 jours.

Le jeune mâle va très vite grossir et sera laissé par sa mère au bout de 15 jours, une fois sevré. Les équipes de protection, présentes quotidiennement, pourront encore le suivre 6 jours de plus avant de le perdre de vue le 19 janvier 2019.

C'est en cherchant à revoir ce premier blanchon, que les équipes ont trouvés **le deuxième de la saison le 18/01/2019,** au coeur de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. Il s'agissait également d'un mâle, né de Vanesse, âgé déjà de quelques jours.

Ce couple mère-blanchon a eu la chance de ne pas être dérangé sur ce secteur reculé. Le suivi en a donc été facilité. A la fin du mois de janvier, les premiers signes d'un sevrage proche ont fait leur apparition : apparition des dents et début de mue. Malgré ces signes, **Vanesse** est encore restée quelques jours supplémentaires puis l'a laissé. Le suivi s'est achévé le 1er février 2019, dernier jour où le jeune a été trouvé.

Le 3 février, un jeune Phoque gris nous a été signalé par le Réseau National Echouage au niveau du blockhaus du Hourdel. Il s'agissait d'un blanchon en pleine mue. Arrivés sur place, les bénévoles ne l'ont pas retrouvé. Il était sans doute reparti à l'eau à marée haute. Nous ne saurons donc pas s'il s'agissait de celui de Fauvette ou de Vanesse. De même, un jeune individu fraîchement mué fut retrouvé le 15/02/2019 sur la plage de Merlimont.

En terme d'organisation, la surveillance hivernale débute dès le signalement ou la découverte d'un blanchon et se termine lorsqu'il n'est plus observé. Les bénévoles se relaient ainsi quotidiennement, faisant abstraction de la météo et des fêtes de fin d'année. Les sessions de terrain sont également longues, du fait du temps de trajet conséquent pour arriver au site de suivi.



Figure 7 : Suivi hivernal du 14/01/2019 permettant le suivi du couple mère-blanchon (photo Charlotte Mulet).

Ainsi, la surveillance hivernale durant la saison 2018/2019 représente 545 heures d'investissement bénévole, soit 78 journées.hommes.

V. Sensibilisation et information par les bénévoles

5.1 Auprès du grand public

En 2019, 241 actions de sensibilisation ont été réalisées : points d'observation (n=214), sorties guidées (n=45), expositions et conférences. **Elles ont permis de sensibiliser près de 31300 personnes,** dont 24500 rien que durant les mois estivaux.



Les points d'observation sont proposés gratuitement au public et permettent la mise à disposition de longues-vues. Les personnes s'y rendant peuvent ainsi observer les phoques sans les déranger et s'informer auprès des bénévoles sur place.

Concernant les sorties, elles peuvent être programmés à l'avance et affichées au calendrier, ou bien réservées par des groupes de nature diverse. Depuis plusieurs années, **des sorties guidées sont également programmées dans le cadre du Festival de l'Oiseau**. En 2019, elles étaient au nombre de 9.
Ces points d'observation et ces animations ont été permises grâce à une coordination et une animation presque entièrement bénévole.

Afin d'informer et de sensibiliser au mieux un large public, le livre photo intitulé « Phoques en baie de Somme » a été **réédité en 2019 avec une version mise à jour et augmentée.**

5.2 Auprès des acteurs du territoire

Des contacts réguliers ont été maintenus avec les usagers de la baie (professionnels de la pêche, professionnels du tourisme, associations sportives...). Ils ont d'ailleurs été rencontrés, du moins une partie d'entre eux, au début de la « surveillance estivale » afin de les informer sur les actualités de la colonie et de leur distribuer les moyens de sensibilisation créés et/ou ré-imprimés en 2019.

Deux moments plus formels ont été organisés en 2019 avec Somme Tourisme, durant lesquels l'ensemble des structures touristiques ont été conviées (20 et 23 mars). Ce fut l'occasion de leur présenter une petite conférence sur les phoques en baie de Somme (biologie, écologie, gestion des échouages) et de répondre à leurs interrogations.

Des échanges réguliers se font également avec les différents partenaires de ce programme d'étude et de protection des phoques et avec les structures locales : gardes de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme, agents de l'ONCFS, gendarmerie et police (Le Crotoy, Saint-Valery-sur-Somme, Cayeux-sur-mer…), agents du Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale…

En 2019, une journée particulière pour fêter les 30 ans de la surveillance estivale a été organisée, en présence de M. FOURNIER-MONTGIEUX, sous-préfet d'Abbeville. Après une visite sur le terrain, une rétrospective des 30 ans d'actions de Picardie Nature en faveur de la colonie de phoques a été présentée.


© Benoît Mallet